

Le Président : M. François de MAZIÈRES

Les Vice-présidents :

M. Claude JAMATI, Mme Anne PELLETIER - LE BARBIER, M. Luc WATTELLE, M. Jean-Marc LE RUDULIER, M. Jacques BELLIER, M. Philippe BRILLAULT, Mme Caroline DOUCERAIN, M. Marc TOURELLE, M. Jean-François PEUMERY, M. Bernard DEBAIN, M. Pascal THÉVENOT, M. Olivier LEBRUN.

Les autres membres du Bureau :

M. Patrice PANNETIER, M. Arnaud HOURDIN, M. Patrick CHARLES.

Sont excusés :

Les Vice-présidents :

M. Philippe BENASSAYA,
M. Richard RIVAUD, représenté par Mme Anne-Sophie BODARWE,
M. Olivier DELAPORTE, représenté par M. Pierre SOUDRY.

Nombre de membres du Bureau : 19

Nombre de membres présents : 16

Objet : Soutien au projet de recherche Polluscope. Convention financière avec l'université de Versailles Saint-Quentin-en-Yvelines (UVSQ) dans le cadre de l'accord-cadre sur les mobilités innovantes.

Le Bureau, légalement réuni sous la présidence de M. François de MAZIÈRES le 24 novembre 2016,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales ;

Vu la délibération n°2015-12-01, du Conseil communautaire du 10 décembre 2015, approuvant l'accord-cadre sur les mobilités innovantes du territoire de Versailles Grand Parc ;

Vu l'inscription au sein de l'accord-cadre du projet Polluscope porté par l'UVSQ, comme action innovante prioritaire sur le thème du suivi de la qualité de l'air ;

La communauté d'agglomération de Versailles Grand Parc, dans l'exercice de ses compétences statutaires portant sur le développement économique, l'aménagement de l'espace communautaire et les déplacements, s'est engagée, à travers l'accord-cadre sur les mobilités innovantes conclu le 10 décembre 2015, à soutenir les partenaires de l'écosystème des mobilités locales.

Les enjeux sont multiples : valoriser le savoir-faire des entreprises, accueillir des démonstrateurs et contribuer à l'émergence de nouveaux services de transport.

L'innovation n'est pas uniquement abordée sous l'angle des systèmes de mobilité. La prise en compte de l'impact des émissions de gaz sur l'environnement est un des enjeux de l'accord-cadre qui s'attache, au travers de partenariats, à apporter des solutions pour verdier le parc de véhicules et soutenir l'émergence d'énergies propres dont l'hydrogène.

Le projet Polluscope porté par l'UVSQ et présenté ci-dessous, s'inscrit dans cette logique d'amélioration de la qualité de vie. Il a pour vocation d'expérimenter à travers le suivi individualisé de citoyens de l'Agglomération et de Paris, l'impact de la pollution atmosphérique sur leur santé. Présenté au grand public lors des journées européennes de la mobilité les 16 et 18 septembre 2016, le projet Polluscope a suscité un vif intérêt de la part des citoyens et des partenaires économiques locaux.

La campagne de suivi d'individus est financée par l'Agence Nationale pour la Recherche (ANR) à hauteur de 695 000 € et prévoit d'équiper 160 volontaires (dont certaines personnes vulnérables et d'autres en bonne santé) de mini-capteurs mesurant en temps réel à la fois des paramètres de pollution et de santé.

Cette campagne sera menée sur deux ans itérée 2 fois par an (automne-hiver et printemps-été) et se déroulera principalement entre Paris, Versailles et Trappes d'où sont issus la plupart des partenaires.

Le principal objectif de ces travaux de recherche sera de juger de la capacité des capteurs mobiles à évaluer l'exposition individuelle à la pollution atmosphérique en milieu urbain. Au-delà de cette expérimentation locale, le monitoring participatif de l'environnement aura des retombées technologiques, économiques et sociétales d'envergure.

Cette convention engage l'UVSQ à :

- Associer Versailles Grand Parc aux différentes étapes de recrutement et de déploiement du projet (diffusion auprès de la population, recrutement, distribution et récupération du matériel selon le protocole défini, questionnaire destiné aux volontaires, communication auprès des participants) ;
- Réaliser les travaux de recherche sur un échantillon significatif d'individus habitant les communes de l'Agglomération ;
- Transmettre tous les ans un article de vulgarisation scientifique présentant l'avancée des travaux de recherche ;
- Assurer une visibilité sur les supports de communication.

En retour, la communauté d'agglomération de Versailles Grand Parc assure les relations presse et apporte un soutien financier d'un montant de dix mille euros (10 000 €) à l'université de Versailles Saint-Quentin-en-Yvelines. Cette participation permet de contribuer à l'achat d'équipements en capteurs permettant d'atteindre un échantillon suffisamment représentatif d'individus pour exploiter les résultats des travaux de recherche.

DÉCIDE :

- 1) *d'approuver le soutien financier de la communauté d'agglomération de Versailles Grand Parc au projet de recherche Polluscope ;*

2) d'autoriser M. le Président, ou son représentant, à signer la convention et tout document s'y rapportant.

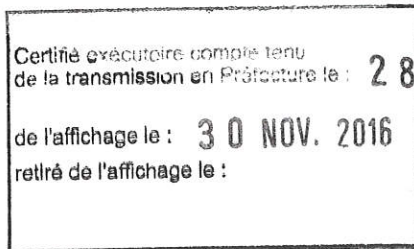
M. le Président soumet la décision au vote des membres du Bureau.

Nombre de présents : **16**

Nombre de suffrages exprimés : **16**

Le projet de décision mis aux voix est adopté à l'unanimité des suffrages exprimés.

Fait en deux exemplaires originaux,
À Versailles, le 24 novembre 2016.



Pour le Président et par délégation,



Olivier BERTHELOT
Directeur Général des Services



Contrôle de Légalité

Compte-rendu d'horodatage de l'acte n° : 20161122FDEP

Résumé de l'acte : Décision n°2016-11-22 portant sur le soutien au projet de recherche Polluscop...

Date de décision : 24/11/2016

Nature de l'acte : Autres

Classification : 8.7. Transports

Rédacteur : Christelle Bourgeois

AR reçu le : 29/11/2016 00:00:00

N° AR : 078-247800584-20161124-20161122FDEP-AU

Pièces jointes :

2016 11 22.pdf

Historique :

28/11/2016 16:03:33	Reçu	Christelle Bourgeois
28/11/2016 16:03:46	En cours de transmission	
28/11/2016 16:04:45	Transmis en Préfecture	
29/11/2016 12:18:54	En cours de transmission	
29/11/2016 12:20:43	Transmis en Préfecture	
29/11/2016 12:26:28	Accusé de réception reçu	